

SA XV PRO : Formation, perfectionnement et insertion scolaire ou professionnelle saison 2016-2017

Pour la saison 2016-2017, la SAS SA XV PRO a soutenu une action de formation pour un joueur Espoir, Paulin RIVA.

Elle a soutenu l'association SA XV CHARENTE par :

- Une contribution financière
- La mise en gestion de l'accueil Grand Public les jours de match de PRO D2.

L'association SA XV CHARENTE a :

- Proposé des formations diplômantes,
- Contribué à l'aménagement des horaires scolaires,
- Soutenu ou facilité des demandes d'inscriptions universitaires ou scolaires,
- Intégré des étudiants STAPS au staff technique de son Ecole de Rugby,
- Assuré le suivi scolaire des jeunes inscrits au centre d'Entraînement Labellisé,
- Apporté un soutien scolaire à des jeunes en difficulté.

Pour l'avenir, le soutien à l'association s'inscrit dans le temps. De plus, la SAS prendra en charge toutes les formations des joueurs Espoirs.

SA XV PRO : Sécurité et Prévention saison 2016-2017

Au cours de la saison 2016-2017, la SAS SA XV PRO a mis en place et développé un certain nombre d'actions qui entrent dans l'un ou l'autre cadre, voire dans les deux :

- Filtrage et identification de tous les véhicules entrant dans l'enceinte,
- Visite de détection de toute anomalie dans l'enceinte avant ouverture,
- Identification et filtrage (entrée sur liste) de tous les participants à l'organisation de la manifestation,
- Interdiction de parking aux véhicules non contrôlés en bordure du stade,
- Plan de circulation autour du stade excluant en avant match la circulation de véhicule dans les zones piétons proches de l'entrée,
- Sécurisation de ce plan par des vigiles assermentés et obstacles,
- Affichage des produits interdits,
- Diffusion des consignes de sécurité sur les réseaux sociaux,
- Filtrage et contrôle des accès à l'enceinte par des vigiles assermentés,
- Contrôle des accès tribunes par des vigiles assermentés et/ou des bénévoles formés,
- Messages sonores pour le respect des visiteurs du jour (joueurs et supporters) ainsi que des arbitres et représentants fédéraux ou ligue,
- Mise en place de places assises supplémentaires,
- Présence de vigiles assermentés jusqu'à la fermeture de l'enceinte,
- Collaboration entre le DSP et le dispositif d'Evacuation d'Urgence.